

Élaborer et faire évoluer son DUER

Formateur :

Cabinet Capstan Avocats

Public :

Toute personne susceptible de travailler sur l'évaluation des risques professionnels ou sur le document unique.

Durée : 2 matinées (7h)

Dates et lieu:

09 matin & 20 avril matin 2021

Distanciel

Coût pédagogique prévisionnel:

435 € NET / stagiaire / 7h

Prérequis :

Aucun

Modalités pédagogiques :

- Formation action en deux demi-journées avec mise en oeuvre individuelle pendant l'intersession

Méthodes d'évaluation :

- Bilan de satisfaction à chaud,
- Évaluation de l'atteinte des objectifs à chaud et à froid

Accessibilité :

Merci de contacter Marie Charpentier : mcharpentier@offices-tourisme-sud.fr

Pourquoi suivre cette formation ?

Cette formation vous propose une méthodologie pour identifier les risques professionnels associés aux diverses activités, y compris les risques psycho-sociaux et ceux liés au télétravail, au sein de votre Office.

Objectifs :

- ▶ Construire son analyse de risques santé-sécurité,
- ▶ Mettre à jour son document.

Contenu :

Première demi-journée :

- Règles d'élaboration du DUER
- Etudes des mises à jour du protocole sanitaire et de son impact sur l'organisation de la structure
- La gestion du télétravail dans la structure :
 - * Obligation ou recommandation ?
 - * Modalités de mise en place dans la structure

INTERSESSION

- Élaboration / Amélioration de son DUER

Deuxième demi-journée :

- Retour d'expériences
- Questions-Réponses sur les difficultés rencontrés
- Inventaire des astuces et bonnes pratiques